

Consigne Sécurité/Environnement

CM21.901u Version 1 31.01.2013

EN CAS D'URGENCE

INCENDIE / EXPLOSION

POUR TOUT DEPART D'INCENDIE

- Couper ou évacuer toute source combustible dans la mesure du possible (fermeture de vannes) ou évacuer tout matériau ou substance inflammable de la zone (palettes, produits, papiers...)
- Donner l'alerte
- Attaquer le feu avec les extincteurs les plus proches sans prendre de risque:
- Enlever la goupille
- Attaquer le feu à la base
- Si possible demander l'aide d'un autre travailleur
- Feu d'hydrocarbure ou de bitume : extincteur à poudre ou à mousse : Jamais d'eau sur le bitume!
- Feu électrique extincteur à neige (CO₂)

EN CAS D'AGGRAVATION

- Faire éloigner les véhicules de la zone
- Appeler les pompiers suivant les instructions ci -dessous
- Couper toutes les énergies du site (électricité, gaz...)
- Rassembler l'ensemble des travailleurs au point de rassemblement
- Accueillir les pompiers et leur faire un résumé de la situation



FUITE DE GAZ

EN CAS D'ODEUR DE GAZ

- Aérer la pièce
- Fermer les vannes de gaz
- Eviter toute étincelle (interrupteur, téléphone portable allumé, briquet...
- Couper l'alimentation du site
- Evacuer et baliser la zone
- Contacter les pompiers depuis un endroit éloigné de la fuite suivant les instructions ci-dessous



DEBORDEMENT / EPANDAGE

EN CAS DE FUITE

- Stopper l'opération en cours :
- Fermer les vannes
- Arrêter la pompe
- Arrêter tout remplissage ou transvasement
- Faire barrage au produit écoulé avec du sable, de l'absorbant, les obturateurs d'égout et fermer la vanne du réseau en entrée de séparateur
- Prévenir le responsable du site
- Signaler et baliser la zone d'incident
- Appeler les pompiers si nécessaire suivant les instructions ci -dessous
- Accueillir les pompiers et leur faire un résumé de la situation

TRAITEMENT DE L'EPANDAGE

- Absorber le produit répandu avec : les produits absorbants (papier, poudre...), du sable ou un nettoyant biodégradant
- Stocker et enlever les produits et matériels souillés pour traitement suivant la consigne de gestion des déchets CM41.100

ACCIDENT - INCIDENT

PROTEGER LA VICTIME CONTRE UN DANGER PERSISTANT

- Soustraire la victime à un danger imminent (ex : couper le courant, stopper la machine, éteindre le chalumeau...)
- Ne jamais déplacer la victime sauf en cas de danger (ex : incendie,
- Eloigner les autres personnes et mettre en place un balisage efficace

ALERTER

- Prévenir le secouriste présent sur le site
- Appeler les secours suivant les instructions ci-dessous

SECOURIR

- Rassurer la victime et ne pas la laisser seule
- Apporter les premiers secourir adéquats
- La couvrir d'une couverture de survie
- Ne jamais la faire boire

N° A APPELER

Responsable du site: LIANTS CHARENTAIS - 05-45-81-19-27 Pompiers: 18

SAMU:15

INSTRUCTIONS EN CAS D'APPEL

- Motif de l'appel (incendie, blessure, épandage...)
- Actions entreprises et situation actuelle (Etat du blessé, soins entrepris, zone du sinistre...)
- Adresse du site
- Numéro de téléphone à contacter pour être joint
- Faire répéter les informations par les services de secours et raccrocher le dernier
- Accueillir les secours sur une zone déterminée facilement repérable par les secours (entrée du site, rond point...)

ADRESSE DU SITE

2 MTP - Le Sablard - 17270 St Pierre du Palais - 05.33.52.11.71



Raison sociale: LCC

Tel · 05 45 81 19 25

ENTREPRISE D'ACCUEIL

Adresse: Boulevard Carnot - 16200 JARNAC

PROTOCOLE DE SECURITE

Opération de déchargement ou de chargement par une entreprise extérieure (Code du travail Articles R4515-1 et suivants)

Adresse:

Tol .

Raison sociale:

Réf: IR 21 Version n°2

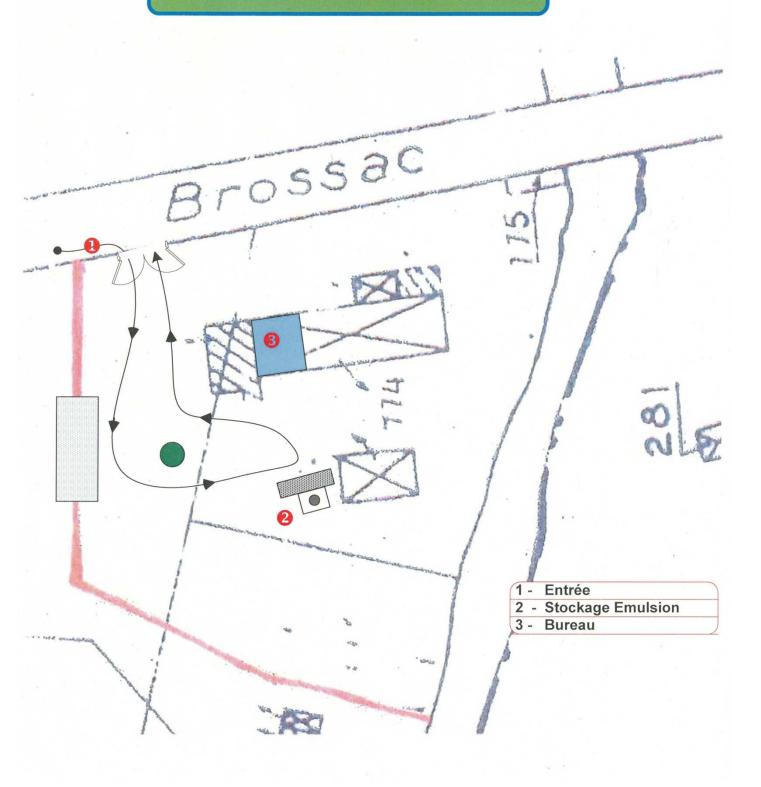
ENTREPRISE EXTERIEURE

Responsable de site : Monsieur Eric FO Signature : Signature : Sig	5 57		Responsable de l'e Signature :	entreprise extérieure :	
OPERATION EFFECTUEE	N	ATURE DU F	PRODUIT	RISQUES ET DANGERS ASSOCIES	
Chargement de benne		de bitume		□ Projection / déversement	
		n de bitume		Produit à température élevée	
Chargement de colis			ou classe 3 ADR)	Produit corrosif	
Mai	Bitume (classe 9 ADR)			Produit irritant	
⊠Chargement de citerne	☐ Fuel Oil Lourd			Produit inflammable	
		Oil Domestique (classe 3 ADR)		Produit explosif	
Dépotage de citerne		classe 9 ou cla	sse 8)	Explosion	
☐ Déchargement de colis sur palette		nlorhydrique		Produit toxique Produit nocif	
(bigs-bags, GRV, fûts, bidons, cartons,	Chlorure de calcium Latex			Produit dangereux pour	
sacs)	Déchets			l'environnement	
Succey		ées (séparateur	hydrocarbure)	Risques liés aux poussières	
Déchargement de benne	Huile de		ny droedrodro)	Travail en hauteur (ouverture de trou	
	Fluxant	8-		d'homme, montée du chauffeur dans	
	Granulat	s et/ou blancs	de poste	une benne)	
	Filler		•	☐ Manutention manuelle de charge	
			é (classe 2 ADR)	Manutention mécanisée de charge	
	Bouteille			Chute d'objet (Granulats, Enrobés,	
		(oxyde de fer,	fibres diverses)	flexible, bras de chargement)	
	GNR			Circulation de véhicule / d'engin	
	Autres :			Manipulation d'outils	
				Chute de plain-pied	
MATERIEL C EQUIDEMENTS E	T DOCUME	NEC DDECES	ATE DOLLD LAODER	Risques liés aux machines du site	
ENTREPRISE D'ACCUEII		NISPRESE		RATION OU POUR LE TRANSPORT RISE EXTERIEURE	
Pompe d'aspiration	1			nces de la réglementation	
Potence de levage de flexible				ces de la réglementation	
Flexible à demeure				es conformes aux exigences réglementaires	
Douche de sécurité		(ADR, code du travail)			
☐ Vidéosurveillance du poste	Formation(s) adaptée(s) du chauffeur				
Extincteur 50kg sur l'aire de dépotage		Equipements de bord : pelle, protection de plaque d'égout, liquide de			
Podium de chargement		rinçage pour les yeux, baudrier fluorescent, appareil d'éclairage portatif,			
Obturateur de plaque d'égout		réservoir collecteur en plastique, écran facial, paire de gants de protection,			
Interphone		deux signaux d'avertissement autoporteur, cale de roue adaptée			
Système anti-colmatant	Moyens d'extinction conformes aux exigences de la réglementation ADR				
☐ Quai de bâchage ☐ Quai de débâchage	Haillon de déchargement				
Chariot de manutention	Flexible de dépotage Consigne écrite (réglementation ADR)				
Douche avec lave-œil	Bon de livraison				
Chargeur à godet	Document de transport (réglementation ADR)				
Bon de livraison	Pompe de dépotage sur porteur				
Document de transport (réglementatio	EPI obligatoires pour l'opération effectuée (voir consigne jointe)				
Consigne sur le site (Mode opératoire)	FDS du p	roduit transporté			
			IS DIVERSES		
Les horaires d'ouverture du site sont : de	7h00 à 12h00	et de 13h30 à	17h30 (sauf dispositi	on particulière)	

Le responsable de l'entreprise extérieure informe ses chauffeurs des dispositions contenues dans ce protocole de sécurité notamment:

- Le contenu de la consigne de dépotage, de déchargement ou de chargement jointe
- Le contenu de la consigne intitulée « En cas d'urgence » jointe
- Le possible contrôle du chauffeur (audit) par un représentant du site
- L'obligation d'aviser le site en cas d'incident ou d'accident durant l'opération ou après tout départ du site
- L'obligation de respecter les règles de circulation mises en place sur le site (plan de circulation, limitation de vitesse, port obligatoire du gilet de sécurité routière, zones de stationnement, voies piétonnes...)

2 MTP Le Sablard 17270 Saint Pierre du PALAIS





Pour les interventions de maintenance, Plan de prévention et/ou permis de travail obligatoire

















CONSIGNE DE CHARGEMENT D'EMULSION DE BITUME PAR TROU **D'HOMME**

Dépôt de Saint Pierre du Palais

Réf. CM21.103u

Version n°2

RAPPEL



Chargement

- Il est interdit de quitter le poste de chargement durant l'opération de chargement.
- Il est interdit de fumer ou de faire du feu sur les lieux de chargement.
- Toute personne assistant au chargement doit être équipée des moyens de protection individuelle adaptés (vêtements, gants, écran facial, chaussures de sécurité...).
- Il est interdit de jeter ou de laisser tout déchet sur le site respecter le site.













	RESPECTER LA CHRONOLOGIE SUIVANTE
A votre arrivée	Vous équiper des protections individuelles obligatoires pour le chargement
	Positionner votre véhicule sous la passerelle

A la Borne	Présenter votre badge à l'endroit indiqué & taper sur « code confidentiel »
	Taper votre code puis appuyer sur « valid »
	Taper « numéro de chantier », sinon taper « pas de numéro de chantier »
	Taper sur « cuve 1 »
	Entrer la quantité que vous souhaitez charger (il reste possible d'arrêter le chargement avant le volume enregistré) puis « valid »

Préparation du chargement	Descendre la passerelle jusqu'à ce qu'elle repose sur votre véhicule
	NE JAMAIS MONTER SUR LA PASSERELLE MOBILE PENDANT SA DESCENTE
	DEPRESSURISER VOTRE CITERNE
	Ouvrir le trou d'homme de votre citerne
	Enlever le pot à égouttures disposé sur le bras de chargement ET LE VIDER DANS VOTRE CITERNE
	Baisser le bras de chargement dans votre citerne à l'aide du treuil (bouton descente)

Appuyer le bouton « marche » de la boite à bouton

(les vannes s'ouvrent automatiquement)

	Surveiller le chargement
Fin du Chargement	<u>1 er cas</u> : Le chargement s'arrête automatiquement lorsque la quantité enregistrée est atteinte
	2 ème cas : Appuyer sur le bouton « arrêt »
	Relever le bras de manière à remettre le seau à égouttures à son extrémité
	Fermer le trou d'homme
	Placez vous sur la partie fixe du podium
	Relever le bras en position haute jusqu'à l'arrêt automatique
	Relever la passerelle
	NE JAMAIS RESTER SUR LA PASSERELLE MOBILE PENDANT LA MONTEE

A la Borne	Indiquer le nombre de ticket de livraison à imprimer, 1 ou 2.
En cas de	Stopper le chargement au moyen d'un des arrêts d'urgence sur le poste
problème	Contacter LIANTS CHARENTAIS AU: 05-45-81-19-27

MERCI DE NE PAS UTILISER DE GANTS SOUILLES SUR LES BOUTONS : PENSEZ AU SUIVANT!